L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 26 OCTOBRE 1886.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi, 23 oct.
LA BRETAGNE, de Jousselin, samedi, 30 oct.
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 6 nov.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)........$80 $100 et $120
Deuxième classe.......................$60
Billets aller et retour à prix réduits.
Entrepont, $25, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
AD. SCHREIBER,
61 rue Carondelet, au premier.
P. S.—Chèques sur la Banque Transatlantique de Paris.

BARCELONE ET MARSEILLE

Ligne Hispano-Transatlantique de R. Pi & Cie.

Pour Barcelone et Marseille, le vapeur A No 1

PONCE DE LEON,

Capitaine Torrens, attendu dans ce port vers le 5 novembre, partira pour les villes sus-nommées peu de temps après son arrivée, et sera suivi du Herman Cortès, capitaine Torras.
Pour fret ou passage, s'adresser à
S. V. FORNARIS & CIE.,
Agents généraux, 193 rue Gravier.
16 oct—1m.

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U. partant tous les samedis.

ENTRE NEW-YORK ET ANVERS

LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.

Prix d'automne et d'hiver.

1re cabine, $60 à $75. Aller et retour, $110 à $125. 2e classe, $45 payé d'avance. Aller et retour, $90. Entrepont, à bas prix.

Peter Wright & Sons, Gen. Agts., No 55 Broadway, N. Y.,
A. K. MILLER & CO., 37 Carondelet.
F. E. GUEDRY, 19 rue du Camp.
Ed. A. YORKE, coin Carondelet et Gravier.
4 nov—85 1 an

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 27 octobre à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS,
Le steamer
LOUISIANA,
Capt. Gager.
arrive de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine........................$40
Entrepont..................... 20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
4mai—1 an   Rue Carondelet No 41

POUR MANDEVILLE, COVINGTON ET ABITA SPRINGS.

Le beau et solide steamer à basse pression de la ligne ST-TAMMANY AND NEW ORLEANS Packet Company

DAY DREAM

Commençant Jeudi le 20 septembre 1886, part du West End pour les points ci-dessus, tous les jours, les Dimanches et Lundis exceptés, à l'arrivée du train de 3 p. m. Au retour, part de Covington tous les jours les Dimanches et Mardis exceptés à 5 a. m., part de Mandeville tous les jours, les Dimanches et Mardis exceptés, à 7 a. m., l'eau et le temps le permettant. Prix du passage pour tous les points 50 cents. Enfants moitié prix. On reçoit le frêt journellement à la station de la rue Broad du West End Railroad. Le frêt doit être payé d'avance.
29 sept—Mar Jeu

Ligne régulière du haut de la côte

Les bateaux à vapeur suivants de la Red River and Coast Line partiront comme suit à partir de cette date.
Pour le Bayou Lafourche, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires.

ISABEL,

Part tous les jours, à 9 heures a. m., le dimanche excepté, pour la paroisse St-Charles.

WHISPER,

Part tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à midi.
1er sept   B. RIVET, Agent.

MANDEVILLE COVINGTON ET ABITA SPRINGS.

LE STEAMER

NEW CAMELIA,

A partir du 18 octobre 1886, partira de Milnebourg à l'arrivée du train du dépôt Pontchartrain au pied des Champs Elysées :

Mardi à l'arrivée du train de midi.
Jeudi à l'arrivée du train de midi.
Samedi à l'arrivée du train de 3 heures P. M.

Retour, laissant Old Landing.

Lundi à.............................5 A. M
Mercredi à........................7 A. M
Vendredi à........................7 A. M

Prix, aller ou retour, pour 50c. tout point

Les eaux et le temps le permettant.

Frêt reçu tous les jours au dépôt du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent.
9mai—   No. 47 rue Carondelet.

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET LIQUEURS,

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest.

97 RUE DECATUR.

FRAPART HOUSE

MANDEVILLE.

SOURCE FERRUGINEUSE.

Hôtel et Restaurant de premier ordre.

L'établissement s'élève sur les bords du lac, dans un endroit très pittoresque. Localité salubre. Bains et agréments de toute sorte, chambres vastes et bien aérées; cottages pour familles. Table de premier ordre et vins de choix.
8 juil—

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 15 rue South Rampart.

29 mars86—1an

SIROP DE DIGITALE DE LABÉLONYE

Employé depuis plus de trente ans par les médecins de tous les pays contre les diverses Maladies du Cœur, Hydropisies, Bronchites nerveuses, Coqueluches, Asthmes, etc., enfin dans tous les troubles de la circulation.

ERGOTINE ET DRAGÉES D'ERGOTINE de BONJEAN

(Médaille d'Or de la Société de Pharmacie de Paris).

La Solution d'Ergotine Bonjean est un des meilleurs hémostatiques. — Les Dragées d'Ergotine Bonjean sont employées pour faciliter le travail de l'accouchement et arrêter les hémorrhagies de toute nature.

Dépôt général : LABÉLONYE, Rue d'Aboukir, 99, à Paris

DÉTAIL : DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES DE CHAQUE VILLE

Chez tous les Parfumeurs & Coiffeurs

La VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale
PRÉPARÉE AU BISMUTH
Par CHles FAY, Parfumeur
PARIS, 9, Rue de la Paix, PARIS

LA FÉCULE DUTAUT

Est le meilleur Aliment des Enfants

30 ans de succès. — Elle aide l'allaitement et facilite le sevrage. Elle se digère très-bien; N'aigrit jamais, et prévient vomissements et diarrhée, même à l'époque de la dentition. — Vente en gros Mme DUTAUT, à Montrouge, près Paris. — Dépôt à New-Orléans, Pharmacie SAINT-CYR-FOURCADE, 315, Canal-Street.

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.,

—CHEZ—

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.

Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande.
1er sept86—1an

CHEMINS DE FER.

Chemin de Fer Pontchartrain.

Les trains partent de la gare, au pied des Champs-Elysées tous les jours à 6, 8 et 11 h. et demie du matin; 1, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 h. P. M. Le dimanche, en outre des départs ci-dessus, autres départs à 7 h. A. M. et à 9 h. P. M.. Le lundi, le mercredi, le jeudi et le samedi, en plus, départ à 10 h. A. M.   11 juin—

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée.		Départ.	
No 1	9:00 A. M.	No 2	5:00 P. M.
No 3	6:25 P. M.	No 4	8:00 A. M.
No 5	10:00 A. M.	No 6	3:45 P. M.

Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis, ils ne s'arrêtent pas entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge ni entre Vicksburg et Burdette.
Les trains Nos 3, 4, 5 et 6 s'arrêtent à toutes les stations régulières et à toutes les *flag stations*. Les trains Nos 3 et 4 correspondent à Ethel avec le train allant à Clinton, et à Harrison avec ceux allant à Natchez et Jackson.
Les trains 1, 2, 3 et 4 correspondent à Vicksburg avec les trains du V. S. et P. et V. et M. Les trains Nos 1 et 2 correspondent, à Leland avec ceux allant à Huntington, Arkansas City et tous les points de l'Arkansas.
Les trains 3 et 4 vont de la Nlle-Orléans à Greenville.
Des "Pullman Buffet sleepers" accompagnent les trains de la Nlle-Orléans à Louisville, Ky.; aussi "Pullman and Monarch Sleepers", entre la Nlle-Orléans, Little Rock et Fort Smith, et "Pullman sleeper" de la Nlle-Orléans à Vicksburg.

JOHN BRADLEY,
Agent Général.
A. J. KNAPP, G. F & P. A.
R. F. REYNOLDS
4nov—   Agent Commercial.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ps. Co.

Départ de la N Orléans	Arrivée à la N.Orléans
No 50 Local...8:10 a m	No 19 Califo'a 7:40 a m
No 20 Califo'a 7:30 p m	No 51 Local...5:20 p m

Chars-dortoirs entre New-Orleans, Houston et Galveston sans changement, et avec un changement à San Francisco.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mai—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'

49..........Rue Carondelet..........49

Capital...............$700,000
Surplus...............70,445

ED. A. PALFREY..........Président
R. M. WALMSLEY..........Vice-Président
THOS. F. WALKER..........Secrétaire

Succursales :

M. W. A. Valloft, 5 rue Ste-Anne est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette compagnie.
T. F. WALKER,
20août—6m   Secrétaire.

Crescent Insurance Company,

67 et 69, rue du Camp,

NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, remises contre des pertes d'incendie.

W. R. LYMAN..........Président
CHAS. H. DOLSEN..........Vice-Président
CHAS. E. RICE..........Secrétaire

Directeurs :

Joseph Bowling, James T. Reed,
Geo. W. Sentell, Sam'l H. Kennedy,
W. B. Conger, Alfred Moulton,
U. Marinoni, W. R. Lyman,
Harry L. Flash, Chas. H. Dolsen,
J. J. Reiss, S. C. Coulon,
Lucien Delery, Charles Newman,
W. D. Wallace, M. Gillis,
R. F. W. Bachman, C. K. Barid,
Wm. Garig, A. Rosenfeld,
John D. Fisher, Chas E. Rice,
Joseph Kuhn, Charles M. Whitney,
D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10 juil 85—1an

INSTITUTION CURTC.

Pensionnat et Externat.

Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand app'é [illegible]

Dix-neuvième état de situation annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

Conformément aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année expirant le 31 décembre 1885:

Primes sur les risques d'incendies..........$179,058 81
Primes sur les risques de mer..........4,885 18
Primes sur les risques de rivières..........5,356 64
Total des primes..........$189,300 63
Ajoutez—Risques non échus de 1884..........37,026 32
Ttal des primes..........$226,326 95
Voutez — Intérêt et profits et pertes..........$27,590 00
Moins les salaires et Mles frais généraux..........11,764 03 -15,815 97
Fonds de surplus de 1884..........15,000 00
Total..........$257,142 92
Pertes payées—
sur les incendies..........$68,951 72
Sur les mers..........1,420 56
Sur les rivières..........5,683 75
$76,056 03
Réassurances..........25,211 89
Réductions et primes remboursées..........48,364 21
Taxes d'Etat et de ville, corps de sauvetage, service Babcock et souscriptions..........9,135 16
..........168,767 29
Profits..........$88,375 63
Réserve pour—
Primes non expirées...$41,769 60
Primes non payées..........7,268 06
Dividende 5 pour cent déclaré et payé en juillet 1885..........10,000 00
Dividende 5 pour cent déclaré le 14 janvier 1886..........10,000 00
Fonds de surplus, 1885..........17,000 00
Surplus..........2,237 97
$88,375 63

ACTIF.

Billets reçus pour primes..........$1,725 00
Primes en voie de collection..........37,163 24
Prêts sur nantissement et hypothèques..........19,341 67
Bons des Etats-Unis, consolidés de la ville et bons à primes de ville, valeur du marché..........100,708 80
Actions de banques et autres, valeur du marché..........16,865 00
Bâtisse No 51 rue du Camp et autres propriétés foncières..........78,119 11
Meubles de bureau..........2,102 40
Comptant en caisse et en banques..........22,851 21-278,375 63

Cet exposé est une juste et exacte copie des livres de cette compagnie.
[Signé]   H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 16me jour de janvier 1886.
[Signé]   CHAS E. SEL, Notaire.

Le Bureau des Directeurs, à une réunion tenue le 14 janvier, après avoir mis de côté $2000 pour le fonds de surplus, a résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital, et un dividende de 10 pour cent aux actionnaires, en outre de 15 pour cent de réduction déjà alloués sur les détenteurs de polices dites de "participation nette" pour l'année finissant le 31 décembre 1885, payable sur demande.

BASILE BARÈS,

84 Rue Royale, N. O.

Facteur et accordeur de Pianos, et réparations en général de Pianos et Orgues.

Annonce à sa nombreuse clientèle et aux Pianistes qu'il vient de recevoir de la maison Müller de Paris, des feutres, des Peaux, des draps, des Ivoires, ainsi que les célèbres cordes en acier et métalliques, de W. Smith & Son, de Warrington, Angleterre. Les ordres de la ville et de la campagne seront promptement remplis dans le plus bref délai.
Seul agent des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le système en fer Breveté et médaillé pour la tenue de l'accord
8 nov—

OFFICIEL.

BUREAU DU CONTROLEUR.

Ville de la Nouvelle-Orléans
Nlle-Orléans, 4 août 1886.

Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, le lundi 4 octobre 1886, pour l'achat des franchises du chemin de fer Orléans.
Ce chemin est établi et fonctionne. Le tout conformément à l'ordonnance 1805 de la Série de l'Administration adoptée le 25 mai 1886. Les spécifications sont enregistrées au bureau du commis du Conseil.
La Ville se réserve le privilège de rejeter l'une ou toutes les soumissions.
JNO. L. NEWMAN,
Controleur ad interim.
4 aout—6C1

Rédaction —Corrections—Traductions.

Une longue et terrible maladie, ayant pour principale conséquence la perte de mes forces physiques, je ne suis plus apte qu'à des travaux sédentaires—de plume. Par bonheur pour moi, mes facultés intellectuelles ne sont pas le moins du monde diminuées....
J'annonce donc ici que, n'ayant plus la force d'exercer ma profession, je suis disposé à me charger de rédactions françaises de toute espèce, de corrections quelconques, et aussi de traductions d'anglais en français.
Dr. C. TESTUT,
Rue St. Louis, No 76, ou à l'imprimerie rue Chartres, No 66.   25 mai—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

La Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie, conformément à sa charte, l'exposé de ses affaires durant les dix-huit mois expirés le 31 décembre 1885.

Primes d'incendie..........$732,927 58
Primes maritimes..........60,369 43
Primes de rivières..........32,390 71
..........$826,687 72
Primes acquises..........126,977 35
Total primes..........$953,665 07
A déduire—
Primes non acquises..$71,482 96
Primes remboursées..137,441 66
Réassurances..........83,864 32
..........$292,788 94
Primes nettes acquises..........$660,876 13
A ajouter—
Intérêt, loyers, sauvetage..........41,094 95
Revenu net..........$701,971 08
A déduire—
Pertes d'incendies....$416,516 28
Pertes maritimes..........49,962 90
Pertes de rivières..........12,218 12
$478,696 30
Commissions..........62,961 02
Taxes..........20,966 66
Dépenses générales d'agences et change..........19,253 14
Dépenses locales générales et salaires..........49,182 41
Donations charitables..........1,232 02
Frais de cour et honoraires d'avocat..........2,129 55
Bureau des assureurs, corps de sauvetage, patrouille d'incendie et Babcocks..........10,179 51
Profits et pertes..........19,327 56
..........664,927 51
..........$43 570'48 (?)
A déduire en suspens pour pertes estimées et non estimées..........20,000 00
Profit net..........$17,043 57

La Compagnie a à son actif, valeur du marché le 31 décembre 1885 :
Argent..........$64,904 59
Bons des Etats-Unis 4 pour cent, Bons de 1re hypothèque de la Levee Steam Cotton Press, New Orleans Water Works, City Railroad et New Orleans Cotton Exchange..........242,812 50
Actions de la State National Bank, Vallette Dry Dock Company, Metairie Cemetery Association..........31,048 75
Billets à 1re hypothèque, billets avec nantissement, prêts sur demande, billets à ordre..........102,471 40
Propriétés foncières et meubles de bureau..........74,839 55
Primes en voie de collection..........49,278 67
Dû par compagnies d'assurances..........12,151 95
Warrants d'Etat..........150 00
Argent entre les mains de l'agent de la Compagnie au Havre..........475 92
..........$547,133 33

Ce qui précède est une copie exacte et fidèle tirée sur les livres de la Compagnie.
[Signé]   J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon étude, No 162 rue Commune, Nlle-Orléans, Louisiane, ce 10e jour de janvier 1886.
[Signé]   JAS FAHEY Notaire

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 15 janvier 1886, il a été décidé de payer sur demande un dividende de DEUX ET DEMI POUR CENT aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nlle-Orléans, 15 janvier 1886
[Signé]   J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Jules Aldigé, H. Gally,
Theo. Brierre, Chas Lafitte,
E. J. Bobet, Pierre Poutz,
E. Forestier, A. Schreiber,
Chas T. Dugazon, Chas E. Schmidt,
D. Fatio, J. Tuyès.

Vingt-Huitième Tableau Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances HOPE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau : No 188 rue Gravier.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :
Primes reçues dans l'année expirant le 31 décembre 1885 :

Sur les risques d'incendie..........$409,245 28
Sur les risques de mer..........54,324 83
Sur les risques de rivières..........26,385 3
..........$490,565 46
A ajouter: Primes non acquises de 1884..........83,969 25—$574,544 71
A ajouter: Intérêts, profits et pertes..........20,871 00
..........$595,415 71
A déduire: Pertes payées sur les risques d'incendie..$188,905 58
de sur les risques de mer..........25,498 63
de sur les risques de rivières..........12,268 43
..........$226,672 64
Taxes..........8,187 43
Réassurances..........26,416 67
Primes remboursées..........60,353 31
Réfaction..........72,992 27
Bureau des assureurs, salaires et autres dépenses..........38,826 21—$429,443 53
..........165,972 18
A déduire dividende semi annuel de 5 o/o payé en juillet 1885..........12,206 20
..........$153,766 98
Dividende semi annuel de 5 o/o, payable à partir du 14 janvier 1886..........12,500 00
Montant réservé pour pertes non réglées..........16,722 84
Montant réservé pour risques non terminées au 31 décembre 1885..........104,534 14
Montant porté au fonds de réserve..........20,000 00
..........$153,766 98

—ACTIF.—

Prêts sur hypothèques..........26,316 67
Prêts sur nantissement..........127,584 56
Effets pour primes..........5,921 88
Billets à recevoir sur demande..........9,513 86
Bons d'Etat et de ville..........44,795 54
Actions de la banque nationale de l'Union et autres actions..........11,657 84
Dû par des compagnies d'assurance..........3,106 00
Mobilier de bureau, coffre-fort, etc..........3,649 07
Biens fonciers..........4,698 59
Primes en voie de perception..........106,244 19
En caisse..........66,685 79
Total actif..........$408,766 98

—PASSIF.—

Capital..........250,000 00
Fonds de réserve..........20,000 00
Réserve pour primes nonacquises..........104,534 14
Pertes non réglées..........16,722 84
Dividende de 5 o/o déclaré le 13 janvier 1886..........12,500 00
..........$403,766 98

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
J. A. CHALARON,
Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi ce 13 janvier 1886.
M. T. DUCROS, Notaire,
No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 13 janvier 1886, il a été unanimement résolu qu'un second dividende semi annuel de cinq pour cent sur le capital, provenant des profits de la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1885 soit déclaré payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants, et que la balance des profits; vingt mille piastres, soit portée au compte de fonds de réserve.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

(The Firemen's Insurance Company of New-Orleans.)

Bureau, No 33 rue du Camp.

ONZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL

Cette Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie le tableau suivant de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre 1885 :

Primes sur risques d'incendie..........$115,644 66
de rivières..........7,773 86
maritimes..........6,895 13
..........$130,313 65
A ajouter primes non acquises pour 1884..........40,206 60
..........$170,520 25
A déduire:
Pertes d'incendie..........$42,669 76
Pertes de rivières..........4,593 45
Pertes maritimes..........2,970 62
Réfaction..........17,457 87
Réassurances..........15,200 22
Primes remboursées..........8,232 52
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer, Board of Underwriters, Babcock, Corps de patrouille, etc., moins compte et intérêt..........26,598 64
..........$118,713 48
..........$ 56 906 77
Réservé pour pertes non estimées..........$ 5,107 00
Intérêt et dividendes déclarés ce jour, et dividendes non réclamés, payables sur demande et au crédit des billets d'actions..........22,086 07
Réservé pour primes non acquises en 1885..........29,613 70
..........$ 56,806 77

La Compagnie possède l'actif suivant
Billets d'action..........$ 6,380 82
Prêts sur nantissement et hypothèque..........158,101 66
Billets à ordre..........6,044 69
Propriétés foncières..........15,000 00
Argent comptant et argent en banque..........76,427 90
Primes en voie de collection..........40,215 50
Meubles de bureau divers..........4,538 53
..........$306,704 30

PASSIF.

Capital..........$150,000 00
Réserve pour pertes non estimées..........5,107 00
Intérêt et dividendes..........22,086 07
Réserve pour primes non acquises, Fonds de réserve et surplus..........129,511 23
..........$306,704 30

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
R. H. BENNERS, Secrétaire
I. N. MARKS, Président
T. PRUDHOMME, Vice-Président.

Fait sous serment pardevant moi, ce 20e jour de janvier, 1886.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1886.
A une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande:
DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.

Conseil de Direction.

Jacob Alexander, Léon Bertoli,
H. H. Bierhorst, Phil. Bock,
Peter Blaise, P. Egan,
H. Ellerman, Jno. Fitzpatrick,
C. Taylor Gauche, Chas. Hémard,
A. E. Isaacson, I. N. Marks,
A. A. Maginnis, Wash. Marks,
T. Prudhomme, A. [illegible],
Otto Tousman, Jno Everett.
22 janv—1 mois

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet.

Seizième Etat Annuel.

Nouvelle-Orléans, ce 18 janvier 1886.

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1885.

Primes sur risques de feu..........$496,464 06
Primes sur risques de mer..........41,553 52
Primes sur risques de rivière..........9 908 38
..........$546,925 95
A ajouter primes non acquises de 1884, acquises en 1885..........152,925 00
..........$699,850 95
A déduire:
Primes remboursées et réfaction (Rebate)..........$24,649 18
Réassurances..........107,199 75
Primes sur risques non terminées..........136,280 00
..........268,128 93
Primes nettes acquises..........$431,741 02
A ajouter:
Intérêts et profits et pertes..........49,041 56
..........$480,782 58
Pertes payées sur les risques de feu..........$296,817 06
de marine..........23,755 20
de rivière..........2,112 66
Pertes non ajustées..........75,500 00
..........$398,184 92
Commission d'agences..........75,402 41
Dépenses d'agences..........8,565 20
Taxes et licences..........3,002 89
Dépenses de bureau..........28,173 46
Dépenses casuelles..........3,496 72
..........$517,124 60
..........$36,342 02
Dividende semi-annuel de 5 0/0 déclaré au 30 juin 1885..........$15,000 00

ACTIF.

Argent en caisse..........$36,120 33
$70,000 Bons des Etats Unis 4 0/0..........86,100 00
$70,000 Bons des Etats Unis 3 0/0..........71,460 00
$50,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans..........52,000 00
$58,220 Bons à Primes de la Nlle-Orléans..........57,065 60
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi..........15,000 00
..........$317,675 93
Primes en voie de recouvrement..........17,093 45
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe..........54,632 74
Prêts sur hypothèque..........54,671 34
Effets à recevoir..........2,885 00
Bons, actions et autres valeurs..........12,819 52
Meubles et installations de bureaux..........2,500 00
..........$463,077 98

PASSIF.

Capital payé en plein..........$300,000 00
Dividendes non réclamés..........2,640 00
Pertes non réglées..........75,500 00
Primes sur risques non expirés..........136,280 00
..........$514,420 00

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX, Président.
LÉON SÉRÉ, Secrétaire.
Assermenté et signé devant moi, notaire 19 janvier 1886.
CHAS G. ANDRY, Notaire

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 25 octobre 1886.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$2,490,640 00	$283,017 00
Même temps la semaine dernière	2,552,650 00	310,657 00

ARGENT AMERICAIN.

Argent américain (étalon .... au pair .. .. (trade dollar). 70c

MONNAIES ETRANGERES.

Dollar mexicain..........75 1/2
Pièces de 5 francs..........90c
Pièces de 20 francs..........$3,80 @ 3,90
Souverains..........4,86 @ 4,90
Pièces de 10 thalers..........7,50 @ ....
Doublons espagnols..........15,40
Doublons patriotes..........15,25
Doublons mexicains..........15,40
Pièces de 20 pesos mexicaines..........@ 19,40
Or de l'Amérique du Sud..........80c par pco
20 marcs prussiens..........4,60 @ 4,75
Or de la Californie..........7 @ 8 0/0 esc
Or américain, poids léger..........95 @ 97
Or américain, mutilé..........5 0/0 d'escompte

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans — L'argent continue à être en active demande et fort.
Prêts sur demande: aux banques — à 8 pour cent; en dehors des banques, 7 à — pour cent.
Les taux d'escompte par an sont comme suit:
Papier de commerce exceptionnel..........7 pour cent
.. .. A1..........7 @ 8 ..
Prêts sur garanties collatérales..........6 @ 8 ..
Hypothèque A1..........7 @ 8 ..

New York—Taux de l'argent, à 6.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre, 4 0/0; consols, 100 13/16; argent en lingots, 45 7/16; U. S. 4's, 132.
Paris—Rentes, 82 50.

CHANGE.

REICHSMARKS—Commercial 93 1/4 @ 93 7/8
LE STERLING est facile.
Connaissement de navire A1 ....478 @ 478 1/4
Traites de banque..........nom.
soixante jours.
LES FRANCS sont faciles.
France de commerce..........5,28 1/4
Traites de banque..........nom.
soixante jours

LE CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable.
Traites de commerce à $1 25 à 1 50 d'esc.
Traites de Banque 75c d'escompte.
Les banques tirent des chèques au pair pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau à 11 A. M.
15 actions du N O Insurance Co..........36 1/2
Bureau à 2 P. M.
Pas de ventes.

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Canal & Banking Co	100	....	....
Citizens	100	35	40
Germania National	100	136	....
Germania Savings	100	140	....
Hibernia National	100	145	....
Louisiana National	100	....	118
Metro. Loan & Savings	100	115 1/2	117
Mutual National	100	....	....
N O National	100	243	....
People's	50	54 1/2	56 1/2
State National	100	91	....
Union National	100	....	106
Whitney National	100	118 1/2	....
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins	100	40 1/2	42 1/2
Factors and Traders Ins	100	80	85
Firemen's	50	66 1/2	....
Germania Ins Co	100	121	125
Hibernia Ins	100	95	100
Home Ins	100	73	....
Hope Ins	100	....	105
Lafayette	50	66 1/2	....
Merchants Mutual	100	54	60
Mechanics and Traders	100	107	....
N Orleans Ins As	30	19	21
N Orleans Ins Co	50	36	37 1/2
People's Ins	25	....	....
Sun Mutual Insurance	100	....	128 1/2
Southern Ins Co	100	....	....
Teutonia	100	123 1/2	125
Chemins de fer urbains.			
Canal [illegible]	100	89	91
Crescent City	100	56 1/2	....
Canal and Claiborne	100	....	....
New Orleans City	100	96 1/2	98
Orleans	50	28	....
St-Charles Street	50	64 1/2	66 1/2
Actions diverses.			
Belleville Oil Works Co	100	....	....
C C Slaughterhouse	50	28	30
Imp Bonded Warehouse	100	....	....
Jeffer City Gas Light Co	100	....	....
Louisiana Ice Man Co	50	12	18
La State Lottery Co	100	....	....
La Oil Co	100	....	....
Metairie Cimetry Ass	100	....	....
N O Gas Light Co	100	94	96
N O Waterworks Co	100	57	62 1/2
Planters Crescent Oil Co	100	....	....
Sugar Shed Co	60	....	....
Southern Mfg & Export Co	100	....	....
Southwestern Brush Electric Light Co	100	....	75
Consumers' Ice Co	100	100	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4 s		78 1/2	79
.. Three (Baby bonds)		40	47
Bons de ville.			
Premiums		102 1/4	102 7/8
Premium drawn number		....	....
Privilege on Premiums		....	....
Consolidated 6 s		....	....
.. Crossman		108	....
Consolidated Extended		108	....
.. Crossman		108 1/2	109 1/2
Extended 6's		....	....
.. Railroad		....	....
.. Waterworks		....	....
.. Park		....	....
City 6 0/0 certificates		102 1/4	102 1/2
City 6 0/0 Cts for Consol Coup		103 1/2	105
City 5		97	98
City 7's old		109	....
Bons divers.			
Cotton Exchange Stock		....	....
Produce Exchange Stock		....	....
Stock Exchange Stock		....	....
Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange Stock		....	....
U S 4 0/0		....	....
Canal & Claib. St RR mort		....	....
New Orleans, St-Louis & Chicago RR			
Jackson RR 2d mort. coup		....	....
Jackson RR 2d mort. debt		....	....
Morgan's L & T 1st gold mort		....	....
N O Pacific RR 1st gold mort		78	....
St-Charles Hotel Co mort		....	....
Crescent City 1st		....	....
N O City RR Co mort		115	117 1/2
St-Charles St RR mort		....	....
N O Waterworks Co mort		....	....
La Ice Mfg Co mort		....	....
Levee S. Cotton Press mort		....	....
La Electric L. 1st mort		....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordin. 1884		60	....
State Warrants Ordin. 1885		....	....
do do do 1886		60	66 1/2
Police Cts		....	....
School Cts		....	....
City Scrip, old		....	....
.. new		65	75
Jan. In. Cts. on State Consols		....	....
Cts émis en vertu de l'acte 93 de 1880		....	....
Unpaid State Coupons No 12 (Janv. 1 1880)		18	30
Unpaid State Coupons prior to No 12		40	50
Unpaid City Coupons		....	....
Half paid Coupons		....	....
State School Warrants		....	....

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crossman's Issue. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 5000 balles, comprenant 1200 balles après 2.30 p. m, samedi.
Le marché est facile.
Les cotons tachés sont de 1/8 à 3/8c plus bas que les cotons blancs
Délivré sur contrats, —— balles.

	Aujourd'hui	Samedi	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	6	6	6 1/4
Ordinary	6 1/2	6 1/2	6 3/4
Good Ordinary	7 1/4	7 1/4	7 1/2
Low Middling	8 1/4	8 1/4	8 1/2
Middling	8 5/8	8 5/8	8 7/8
Good Middling	8 7/8	8 7/8	9 1/8
Middling Fair	9 3/8	9 3/8	9 5/8
Fair	10 1/4	10 1/4	10 1/2

FUTURS.

Faciles.
Octobre nominal; novembre 8 45 à 8 46; décembre 8,50 à ——; janvier 8 59 à 8 60; février 8,69 à 8,70; mars 8,80 à 8,81, avril 8,90 à 8,91; mai 9,02 à 9,03; juin 9,12 à 9,13; juillet 9,22 à 9,23; août 9,24 à 9,26.
Les ventes comprennent 49,300 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui à midi le middling est coté à la Nouvelle-Orléans 8 5/8; à Galveston à 8 3/4; à Mobile à 8 1/2; à Savannah 8 1/2; à Charleston 8 3/4; à Wilmington à 8 3/4; à Norfolk [illegible]; à Baltimore à 9 15/16; à New York à 9 1/4; à Boston 9 5/8; à Philadelphie [illegible]; à Memphis à 8 1/2; à Augusta à 8 [illegible]; Cincinnati à 9 1/4 et à St-Louis à 8 11/16.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Plus facile.
Cotes: Ordinary 6 3/8; Good Ordinary [illegible]; Strict Good Ordinary 8 5/16; Low Middling 8 7/8; Middling Uplands 9 1/4; Middling Orleans 9 7/16; Middling Texas 9 7/16.

FUTURS

Faibles.
Octobre 8,88 à 8,89, novembre [illegible], décembre 8,93 à 8,94; janvier [illegible], février 9,09 à 9,10, mars 9,18 à 9,19, avril 9,27 à ——, mai 9,35 à 9,36; juin [illegible], juillet 9,51 à 9,52, août 9,53 à 9,60.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 274,019 balles, même temps l'année dernière, 263,813 balles. A tous les ports des Etats-Unis, 1,171 [illegible], même temps l'année dernière, 1,20[illegible].

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle Orléans depuis le 1er [illegible] 145,516 balles, même temps [illegible] 112,910 balles, de tous les ports [illegible] 575,540 balles; même temps [illegible] 540,079 balles

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans [illegible] balles; même temps [illegible] balles; dans tous les ports [illegible] 575,511 balles, même temps l'an dernier 575,466 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Calme.
Cotes — 5 1/4d pour le Middling Uplands, 5 3/8d pour le Middling Orleans.

FUTURS.

4 p. m.—Faciles.

MARCHE DU HAVRE.

Calme
Cotes—65 fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 65 fr. pour le Low Middling [illegible].

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.
SUCRE—Open kettle [illegible]; Centrifugal stable.
Ventes 191 barils et 15 boucauts de sucre et —— barils de melasse

OPEN KETTLE—
Choice..........—
Strictly prime..........—
Prime..........—
Fully fair..........—
Good fair..........—
Fair..........—
Good common..........—
Common..........4 1/2 à 4 5/8
Inferior..........—

CENTRIFUGAL—
Plantation granulated..........—
Off granulated..........—
Choice white..........—
Off whites new..........—
Gray off white..........—
Choice yellow clarified..........—
Prime yellow new..........5 7/16 à ..
Off yellow..........—
Seconds..........—

MELASSE—Open Kettle stable.
Fancy..........
Choice..........
Strict prime..........} 50 à 56
Good prime..........
Prime..........
Good fair..........
Fair..........
Good Common..........
Common..........

CENTRIFUGAL—Faible.
Choice..........—
Strictly prime new..........—
Good prime..........—
Prime..........— à 30
Fair..........—
Good fair..........—
Good common..........—
Common..........—
Inferior..........—
SIROP—45 à 53.

RIZ DE LA LOUISIANE.

Rapport officiel du New Orleans Produce Exchange.

RIZ CLEAN—Calme.
Fancy..........
Choice..........
Prime..........
Good..........
Fair..........3 1/4 à
Ordinary..........
Common..........
No 2..........2 1/4 à

RIZ BRUT—Calme
$2 10 à 2 95 le baril [illegible]
(Les cotes ci-dessus sont [illegible] en premières mains. Les [illegible] 1/4 à 1/2c de plus.)
Au dehors de la Bourse [illegible] à $12 00 pour le [illegible] 14 00 [illegible] balled, et le son $5 50 à 9 00.

FARINES ET GRAINS,

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse :
FARINE—Plus ferme
Extra fancy $4 10 à 4 15; [illegible] $3 90 le baril; choix $3 50 à $3 40 [illegible]

FARINE DE MAIS—$2 15.

HORS DE LA BOURSE

FARINE SUR ORDRE [illegible] patents $4 75 à 5 00 [illegible] $4 20 à 4 37 1/2; fancy [illegible] Minnesota flour, [illegible] patents $5 00.
FARINE DE MAIS—[illegible]
CREAM MEAL—[illegible]
GRU FIN—Choice [illegible]
GRU—Nominal [illegible]
FARINE DE SEIGLE [illegible]
OAT MEAL—Coarse [illegible], fine $5 25 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES,

A LA BOURSE.

MAIS— Le marché [illegible] le blanc 47 pour le mêlé [illegible]
AVOINE—De l'Ouest 35 [illegible]
SON—72 à 75c.
FOIN—Prime $13 00 à 14 00, Choice $15 00 à 16 00.

HORS DE LA BOURSE

Les petits lots se vendent [illegible] maïs 2 à 4c de plus par boisseau [illegible] plus par boisseau; son [illegible] livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonne.

PROVISIONS

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse [illegible]:
Les provisions sont calmes et stables
MESS PORK—$10 75 à 10 00.
VIANDES SALEES [illegible]
5 3/4 à 5 7/8c; shortrib sides à 7 [illegible] à 7 3/4
BACON — Epaules 6 3/4 [illegible] sides à 7 3/4; long clear sides à 7 [illegible]
GRAISSE—En tierçons refined, à 6 1/4
JAMBON—11 1/4 à 12 1/4.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, les prix [illegible] de 25 à 50c plus élevés pour le [illegible] 1/4c pour les autres articles [illegible].

HORS DE LA BOURSE

DIVERS—Jobbing — [illegible] $9 60 à 10 00, family pork $9 50 à [illegible] and rump pork $8 50 à [illegible] vinegar shoulders [illegible] Boston cut shoulders [illegible] fornia and picnic hams [illegible] fast bacon 9 à 9 1/4; [illegible] 11 1/4 à 12 1/4; [illegible] vinegar hams, 7 1/4 à [illegible] 6 00 le demi-baril et $9 [illegible]
BŒUF—Jobbing—[illegible] $9 00 plate beef $8 00 à [illegible] plate $5 00 en baril; extra [illegible] 5 00 en demi baril, extra [illegible] le baril New York Fulton market $5 50 à 5 75 le demi baril.

GROCERIES

Les prix suivants sont pour des petits lots.
CAFE — Prime à 13 1/4; good à 13 1/2; fair à 12 3/4; ordinary à 11 7/8; common 11 la livre.
THÉ—Extra Formosa, 85c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 80c; fair to medium 24 à 28c; imperial extra choice 50c à $1 00; fine to choice 30 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 38 gunpowder, fair to finest 30 à $1 20.
BEURRE— Western Creamery — Extra 31; extra firsts 28 à 30; firsts 24 à 25; seconds 19 à 20; cold storage butter à — à —; Western Dairy—Extra 16 à 17c; extra firsts 14 à 15; first 13 à 14, country old — à —; packed best 10 à 12; common 8 à 9. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE — New York creams, fancy, à 14; Western Cheddars full cream 12 1/2 à 13; Western twins, part cream, fancy, 12 à 12 1/2; Ohio flats, fancy full cream, 9 à 10; Ohio flats, part skims, choice à —à—; Western part skims à 7.
SEL—Le la Louisiane—City Coarse 70c; Gretna Coarse 60c; City Fine 90c; Gretna Fine 80c; City Crushed [illegible] sack Salt 4c la livre; pocket Salt [illegible] la grosseur.
CHANDELLES STAR—Full weights 11c la livre.
AMIDON—3 à 3 1/4c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes au dessous sont les prix en gros. On [illegible] pour les petits lots et [illegible]
[illegible] Cape cod, $8 50 le [illegible] $2 75 le quart de baril [illegible] par baril; Oranges [illegible] baril de la Floride [illegible] nouvelles de la Louisiane [illegible] grosseur, du Texas $ à [illegible] pommes séchées 1/2c 3 1/4 [illegible]
[illegible] oranges de [illegible] Naples $8 50 à 9 00, [illegible] Citrons de [illegible] raisins de Malaga $3 25 [illegible] $3 50 le baril, Raisins [illegible] demi boîte $— [illegible] Londres layer $3 15; au [illegible] quart de boîte $— [illegible] $1 00 le régime; Figs [illegible] le régime; Dates 5 1/4c [illegible] 8 c la livre en [illegible] Currants 7 à 8c [illegible] 17c la livre; boîtes [illegible] la livre; Citrons [illegible] Tarragona 18c la livre; [illegible] 10c la livre, Filberts [illegible] Noix françaises 14c; [illegible] $4 50 le 1000, 5c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

[illegible] par ton; oil cake [illegible] $18 50 à 19 25 per long ton [illegible] per long ton [illegible] graine de coton [illegible] de la campagne à $ [illegible] jobbing au dépôt $16 50 à 17 50 [illegible] gallon exlevés; huile raffinée nominal à 33 à 36.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros au [illegible] obtiennent — à 25c [illegible] par livre en lots.)
[illegible] De l'Ouest $1 90. [illegible] Californie yams $1 75 [illegible] 2 50. [illegible] à 2 7s. [illegible] le paquet. [illegible] 10 00.
[illegible] Western $5 00 à 5 50 le baril.
[illegible] Northern 3 à 3 1/4; Red [illegible] New York red kidneys 4 1/4 [illegible] choice à 4 1/4; pois verts nouveaux 2 1/4 à 3c.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent [illegible] que les prix suivants [illegible] et 5 à 6 c de plus par [illegible] volailles de l'Ouest [illegible] oisons, poulets $1 75 à 3 50, [illegible] $4 00 à 5 00, [illegible] $11 00, vieilles $14 00 [illegible] de la Louisiane [illegible] $1 25 à 1 75 canards [illegible] à 4 00; dindes $9 00 à [illegible]
[illegible] Ouest à 15 à 17c; ceux de [illegible] pour celui de la ville; 3 [illegible]
[illegible] Prime yellow à 2 [illegible]
MIEL—[illegible] 25 à 40c le gallon.
LAINE—[illegible] à 18c la livre; Louisiana [illegible]
PEAUX—ABATTOIRS—70 livres et [illegible] peaux de vaches 30 à 79 [illegible] à 50 livres, 8c; peaux de [illegible]
[illegible] CAMPAGNE—Green salted 7; [illegible] la livre, damaged [illegible] 1/3 off.
[illegible] $3 50; castor [illegible] 15 à [illegible]
[illegible] 15c la livre; mouton [illegible] 30c [illegible] la livre; grise 3c; [illegible] de première qualité [illegible] 10 à 15c. [illegible] prime, — à 5c [illegible] 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES — Lugs heavy 3 à [illegible] Burley 6 1/4 à 12.
TABAC MANUFACTURÉ—Jobbing, par livre [illegible] fine medium 53 à [illegible] common 11-inch 4's et [illegible] navy, 30 à 46c, fancy [illegible] chewing 30 à 67c [illegible]
[illegible] prix du gros sont [illegible] payer 25 à —c [illegible] goudron [illegible] le demi [illegible] H $1 75 [illegible] $3 00 W G [illegible] 36 1/4c à — [illegible]
[illegible] petits lots — [illegible] yarde, 2 livres [illegible] 10 1/2, bailing twine [illegible]
COTTON TIES [illegible] paquet

CHARBON.

[illegible] Famille 45c le baril; [illegible] Anthracite $9 00 la ton.. [illegible] $4 25 la tonne en [illegible]
[illegible] coal 40c le baril; [illegible] familles 50c. Mo[illegible] par le L and N RR $5 50 [illegible] $4 75 la ton.

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

[illegible] PER 1,000 PIEDS.

[illegible] No 1	$14 00	Plank No 1	$14 00
No 2	13 00	No 2	13 00
No 3	12 00	No 3	12 00
[illegible] No 1	18 00	Flooring No 1	17 50
No 2	17 00	No 2	17 00
No 3	11 00	No 3	16 00
[illegible] No 1	15 00	Weath Bds No 1	13 50
No 2	12 00	No 2	10 00
No 3	9 50		
Boards No 1	15 00	Boards No 2	12 50
No 3	12 00	No 4	9 00

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	23 00	Ceiling, No 1	19 00
No 2	20 00	No 2	17 00
No 3	14 50	No 3	10 00
Weath Bds No 1	15 00	Boards, No 1	19 00
No 2	12 50	No 2	16 50
Boards No 3		No 4	12 50

CYPRESS—ROUGH.

Boards, No 1	30 00	Boards, No 2	25 00
No 3	18 00	No 4	18 00
No 5	12 00	No 6	10 00
[illegible] No 1	23 00	No 4	17 00
No 2	31 50	No 5	16 00
No 3	29 00	No 6	13 00

WHARF TIMBER.
No 1.......... 9 No 3..........
No 2.......... 5

MAHOGANY TIMBER.
No 1.......... 8 No 3..........
No 2.......... 5

CEDAR TIMBER.
No 1.......... 7 No 3.......... 2 1/2
No 2.......... 5

WALNUT LUMBER.
No 1..........100 00 No 2.......... 80 00
No 2.......... 90 00

OAK LUMBER.
No 1.......... 50 00 No 3..........
No 2.......... 30 00

SHINGLES.
No 1.......... 3 75 No 3..........
No 2.......... 3 50

LATH
Per 1 000.......... 1 75

[illegible]..........$1 00 @ 1 15
[illegible] domestic..........1 75 @ ....
[illegible] imported..........2 75 @ ....
[illegible]..........6 00 @ 6 50
[illegible]..........18 @ 18
[illegible] brick..........15 @ ....
[illegible]..........8 00 @ 9 00
[illegible]..........25 @ ....
Shells, small..........40 @ ....
Shells, large..........1 25 @ 1 50

VINS ET LIQUEURS

ALCOOL—Le gallon..........2 15 @ 2 25
BRANDIES—Du pays, le gal...........3 00 @ 3 50
Pêche—vieux, le gallon..........2 35 @ 2 75
Pomme..........2 35 @ 2 75
COGNAC—Importé — 1882, le gallon..........4 80 @ ....
1878..........5 50 @ ....
1875..........5 75 @ ....
1870..........6 50 @ ....
1860..........7 40 @ ....
1865..........8 00 @ ....
1848..........12 00 @ ....
Otard Dupuy & Co's Cognac
1882..........5 50 @ ....
1870..........7 00 @ ....
1854..........9 00 @ ....
1848..........10 25 @ ....
Bisquet, Dubouche &co, Cognac
1878..........4 50 @ ....
1870..........5 50 @ ....
1848..........9 00 @ ....
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon..........1 05 @ 1 15
Ouest..........1 14 @ 1 16
Bourbon..........1 40 @ 3 50
Seigle..........1 50 @ 3 50
Ecosse, importé..........4 00 @ 4 25
Irlande, importé..........4 00 @ 4 25
Duffy's malt whisky, par caisse..........9 00
par gallon..........3 00
GENIÈVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon..........1 15 @ 1 18
Hollande, par gallon..........2 75 @ 2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom..........3 15 @ 3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse..........8 50 @ 9 00
Holland, par caisse..........7 25 @ 7 50
VINS ROUGES—Californie Claret, le gallon..........39 @ 42
Zinfandel No 1, le gallon..........60 @ 65
Clarets importés - Ordinaire par baril..........57 00 @ 60 00
Clarets de famille, par baril..........65 00 @ 75 00
Clarets fins, le baril..........90 00 @ 175 00
Médoc, la caisse..........6 00 @ ....
St-Julien, la caisse..........6 50 @ ....
Margaux, la caisse..........7 00 @ ....
Pontet Canet, la caisse..........10 00 @ ....
Larose, la caisse..........12 00 @ ....
Léoville, la caisse..........12 00 @ ....
Chateau Lafitte, la caisse..........28 00 @ ....
Ordinaire, la caisse..........3 00 @ 3 50
Château Dillon, par cask..........125 00 @ ....
Blanquefort par cask..........105 00 @ ....
Chateau Dillon, par caisse..........7 50 @ ....
VINS BLANCS—Californie, le baril..........40 00 @ 45 00
Importé, de famille, la bar..........65 00 @ 80 00
Importé, fin, la bar..........90 00 @ 175 00
Graves, la caisse..........6 00 @ ....
Sauternes, la caisse..........6 50 @ ....
Haut Sauternes, la caisse..........10 00 @ ....
Latour Blanche, la caisse..........18 00 @ ....
Château Yquem, la caisse..........20 00 @ 30 00
Ordinaire, la caisse..........3 25 @ 3 50
Muscat, la caisse..........4 25 @ 8 50
Madère, Cette, le gallon..........1 00 @ 1 10
Madère, genuine fine, le gal...........3 50 @ 5 00
Madère, la caisse..........12 00 @ 25 00
Sherry, Cette, le gallon..........1 00 @ 1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon..........1 50 @ 5 00
Sherry, la caisse..........9 00 @ 25 00
Très vieux porto, la caisse..........6 00 @ ....
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts, par doz..........27 00 @ ....
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay..........24 75 @ ....
Extra Dry..........28 50 @ ....
Delbeck & Co's extra dry qts..........27 50 @ ....
Delbeck & Co's Delmonico qts..........26 00 @ ....
D. B. Pol & Co. s qts..........23 00 @ ....
Pints $2 de plus par caisse.
Hy Clicquot—qts par caisse..........24 00 ....
pts..........26 00 ....

QUINCAILLERIE.

AXES—Hunt's..........6 75 @ 8 00
Double bit..........15 00 @ ....
AXLE GREASE—Fraser's kegs..........4 1/4 @ 5 1/4
Boxes, gross 10 00 @ 10 50
BELLOWS—Blacksmith, 28 to 42 in..........6 00 @ 22 00
BRASS—Sheet par livre..........25 @ ....
COTTON SCRAPERS..........2 40 @ 2 00
CHAINS—Trace..........30 @ 75
Ox..........5 @ 7
COPPER—Roofing par livre..........22 @ ....
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus..........17 @ ....
HOES—H. B. No 0 to 6..........2 50 @ 5 50
A. B. No 00 to 3..........2 35 @ 6 00
Lyndon's bright crown 00000 to 3..........4 00 @ 8 00
ROTARY HOES—Mallon's..........54 00 @ ....
Avery's..........125 00 @ ....
Stubble diggers..........72 00 @ ....
HOLLOW WARE—Skillets..........3 @ 4
Anvils..........10 1/4 @ ....
IRON—Flat, 1 1/4 to 4 inches by 1/4 to 1..........2 @ 2 1/4
Round, 1 to 1 7/8 inches..........2 @ 2 1/4
Painted..........4 1/4 @ 4 1/2
Bands—Light 3 to 6x1/8..........2 50 @ 2 75
Heavy, 3 1/4 to 6x1/8 inches..........2 20 @ 2 75
Hoops—1 to 2 inch..........1 3/4 @ 2
Sheet—No 10 to 14 G..........2 35 @ 2 75
Galvanized, No 26 G..........6 00 @ 6 50
Pig, per ton..........@ ....
LEAD—Pig, par livre..........5 1/2 @ 6
Sheet par livre..........7 1/4 @ ....
STEEL NAILS—10d, 60d basis..........2 50 @ ....
Iron nails..........2 30 @ ....
OAKUM—Navy..........7 1/4 @ ....
United States Navy..........9 00 @ ....
Best..........10 00 @ ....
PLOWS—Avery, cast, Nos 1/2 to 1..........2 75 @ 3 75
Avery, steel..........4 50 @ 20 00
Avery, double shovels, wood-en beams, net..........@ 1 75
Avery, double shovels, iron beams, net..........@ 1 75
Magnolia sweeps, all sizes, net..........2 75 @ 3 00
Double plows Allemen's, No 1/2 to 2 each..........37 50 @ 50 00
PLOW STEEL—3 to 12x1/4 to 2/3..........4 1/4 @ 4 1/2
ROPE—Sisal, 1/2 in. and larger, basis..........9 1/4 @ 10
Manila..........13 1/4 @ 14 1/2
Cotton, 5-16 et 1/2..........14 @ 15
SPADES—Ames'..........10 50 @ 12 00
Rowlands..........6 00 @ 7 00
SHOVELS—Ames..........9 50 @ 11 00
Rowlands..........6 00 @ 7 00
SWEEP IRON—7 to 12x1/4 to 5/16..........3 1/4 @ 4
TIN—Roofing, 1x20x28 inches..........13 50 @ ....
I. C., du..........10 00 @ ....
1x14x20..........6 75 @ ....
I. C. 1x14x20..........5 00 @ ....
Block, par livre..........@ 25
TURPENTINE—Par gallon..........38 @ ....
VISES—Peter Wright's..........@ 16 00
WIRE—Barbed fence, galvanized..........4 1/4 @ 5
ZINC—Sheet par livre..........6 1/4 @ 7
SHOT—Drop..........1 60 @ ....
Buck, 25 liv. bags..........1 75 @ ....
POWDER—25 liv. kegs..........4 00 @ ....

MARCHE AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—
Choice fat par liv. gross..........4 @ ....
fair to common..........3 @ 3 1/4
MISSISSIPPI, ALABAMA, &c. GRASS CATTLE—1re qualité, par tête..........$20 00 @ 26 00
2me qualité, par tête..........$12 00 @ 18 00
Vaches communes et vieilles..........7 00 @ 10 00
VEAUX—1re qualité, par tête..........7 00 @ 8 00
2me qualité, par tête..........4 00 @ 6 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête..........8 00 @ 10 00
2me qualité, par tête..........6 00 @ 7 00
PORCS—Good fat Western, par liv. gross..........4 1/2 @ 5
Fair Ouachita par liv. gross..........— @ —
MOUTONS—Choice, par tête..........$2 50 @ 3 00
Fair, par tête..........1 00 @ 2 00
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête..........60 00 @ 80 00
2me qualité, par tête..........30 00 @ 40 00

CHEVAUX ET MULETS.

Prix du Marché.

Chevaux communs..........$ 80 @ 125
Bons chevaux de trait..........125 @ 160
Chevaux de selle et de voiture..........175 @ 250
Mulets pour habitations sucrières..........175 @ 194
Mulets, qualité moyenne..........150 @ 175
Mulets pour coton..........100 @ 130
Mulets communs..........40 @ 50

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

FEUILLETON.

No 15   Commencé le 9 octobre.

LE NOM FATAL

—PAR—

JULES DE GASTYNE.

PREMIÈRE PARTIE.

—Suite—

—Il me semble que vous êtes un peu en retard, l'homme exact par excellence!....
—Un peu, en effet... Vous avez à me parler?...
—Oui, mon cher collègue, j'ai à vous parler.
Le père de Paule, qui se débarrassait à la hâte de son chapeau, de sa canne et de ses gants, indiqua au visiteur un siège, près de son bureau.
—Veuillez prendre la peine de vous asseoir.
M. Briare s'assit...
Il avait, à plusieurs reprises, mis et laissé tomber son lorgnon...
Il ne savait comment entamer l'entretien.
M. Drouet, qui se doutait de ce qui l'amenait, lui tendit la perche...
Après avoir pris place sur son fauteuil, il lui dit d'un air bon enfant:
—Eh bien, mon cher collègue, avez-vous bien dormi cette nuit?...
—Pas du tout.... Je n'ai pas fermé l'œil....
—Ah! bah! les vins peut-être?....
—Non, non, ce ne sont pas les vins,...
—Quoi donc?
—J'ai trouvé Mlle Paule charmante.
—Ah!
Et l'employé, ravi, rapprocha son fauteuil.
—Charmante, tout à fait charmante, reprit M. Briare.... Et je n'ai pu m'empêcher de penser à elle.... J'en ai rêvé.... Bref, ce matin, à la première heure, j'en ai parlé à mon père.... Mon père vous connaît de réputation.... Il a paru enchanté de mon choix.... Et je venais vous annoncer sa visite prochaine, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.
—Du tout, du tout, fit le père avec empressement. Nous serons, au contraire, trop flattés.
—Par exemple, je veux obtenir Mlle Drouet d'elle-même. Je veux m'en faire aimer.
—Vous en aurez tout le loisir.... Je vais aujourd'hui même demander mon congé, et nous allons partir....
—Je croyais que vous ne deviez vous absenter qu'au mois d'août.
—Nous avons résolu hier d'avancer notre déplacement.
—Ce n'est pas le moyen que je fasse vite connaissance avec Mlle Paule.
—Au contraire.
—Comment cela?
—Vous viendrez avec nous....Vous êtes libre?
—Absolument.
—Paule a besoin de ce petit voyage.
—En effet, je l'ai trouvée hier un peu triste, un peu pâle.
—Elle est souffrante.
—Et où allez-vous?
—A Châtel-Aillon.
—Châtel-Aillon?
—Une petite plage nouvelle près de la Rochelle.
—C'est un peu loin.
—Le voyage est si facile et si court avec le rapide!
—C'est vrai.... Vous connaissez le pays déjà?.....
—Nous avons passé nos dernières vacances tout près, à Fouras.
—Et c'est gai?
—Très agréable.... Pas de casino, par exemple.... Pas de toilettes.
—Ce n'est pas un inconvénient....
—Une plage splendide, du sable à perte de vue.... des coquillages exquis.
—On peut pêcher?
—A volonté......
—Et on prend?
—Des crevettes grises à profusion, qu'on appelle là-bas des *boucs*.
—Des *boucs*?
—On appelle les rouges des chevrettes....
—Alors on ne s'ennuie pas trop?
—Pas du tout.... Vous viendrez?
—Avec le plus grand plaisir.... Avec Mlle Paule, j'irais au bout du monde.
—Je vais demander mon congé. Demandez le vôtre.
—Oh! moi.
—Oui, je sais que vous n'êtes pas embarrassé.
—Au revoir, cher ami!
—Au revoir, mon gendre, dit en riant le père de Paule.
M. Briare sortit.
M. Drouet, resté seul, se frotta les mains avec satisfaction.
—Eh bien! s'écria-t-il, je crois que l'affaire est dans le sac......Il faudra bien maintenant que Paule!......
Il n'acheva pas sa phrase, mais ses yeux, son geste parlèrent pour lui....

XIV

Octave arrivait à Paris par le train de cinq heures, le lendemain du jour où M. Briare avait dîné chez les Drouet.... Ce dernier n'avait pas perdu de temps, car, au moment même où notre ami descendait de la voiture qui l'avait amené de la gare d'Orléans, un fiacre chargé de bagages se détachait de la maison...... contenant M. et Mme Drouet et Paule... Dans la journée, l'employé, qui savait son jeune voisin absent, avait obtenu son congé, fait ses prépapatifs et quittait Paris juste au moment où le rival de M. Briare y revenait.
L'amoureux de Paule était trop triste, trop préoccupé pour regarder ce qui se passait autour de lui. Néanmoins la vue de l'équipage qui emportait celle qu'il aimait l'avait frappé. Il avait eu comme une sorte de pressentiment; mais, quand il voulut voir qui se trouvait dans la voiture, celle-ci était déjà trop loin pour qu'il pût rien distinguer.....
Son fiacre venait de s'arrêter.
Il descendit.
Sur le seuil de la porte se tenait la concierge avec une autre femme de la maison....
Elles causaient toutes les deux en regardant partir le véhicule contenant la famille Drouet.
Octave entendit sans le vouloir les phrases suivantes:
—Il a donc avancé son voyage, M. Drouet? Je croyais qu'il ne devait partir qu'au mois d'août?
—Il paraît qu'il y a un mariage sous roche.
—Bah!
—J'en suis sûre.... C'est un monsieur des travaux publics.... Je l'ai vu hier... Il est venu dîner.... Un grand bel homme qui porte un *monologue*.... On le dit très riche avec ça.
—Vous m'en direz tant.... Et c'est ça qui fait avancer le voyage?
—Oui.... le fiancé doit aller les rejoindre là-bas....
Le jeune homme ne voulu pas en entendre davantage.
Il venait de payer le cocher....
Il passa rapidement entre les deux commères... qui s'écartèrent pour lui laisser la place.
La concierge s'écria:
—Ah! c'est M. Octave!.... Voulez-vous qu'on vous monte votre sac, monsieur Octave?
Il répondit brièvement:
—Non, merci....
Et il disparut dans le couloir....
Quand il entra chez lui, après avoir monté les escaliers quatre à quatre, sa mère achevait de dîner.
Elle se leva vivement en entendant ouvrir la porte; puis, le reconnaissant, elle courut à lui, les bras tendus.
—C'est toi?
—C'est moi, mère....
Mais elle recula aussitôt, terrifiée.
—Ah! mon Dieu! s'écria-t-elle....
—Quoi?
—Tu es souffrant?...,
—Non, pourquoi?
Il avait déposé sur un siège son sac de nuit.
—Comme tu es pâle, défiguré!
—C'est la fatigue.
—La fatigue?.... Ce n'est pas loin, Rouen....
Il dit:
—Je ne suis pas allé à Rouen.
Elle le regarda.... Un frisson passa en elle
—Où es-tu donc allé?
—A Poitiers.
Elle devint livide....
—A Poitiers?.... C'est à Poitiers qu'on t'a envoyé?
—Personne ne m'a envoyé.... J'y suis allé de mon bon gré....
—Pourquoi faire?....
—Pour voir l'endroit où je suis né....
Elle étouffa un cri de terreur.
—Octave!
Il fit vivement....
—Je sais tout, ma mère, ma bonne mère....
Elle leva les bras au ciel, dans un mouvement d'angoisse inexprimable....
—Grand Dieu!
—Je sais tout, répéta-t-il; on m'a tout raconté.
—Ton père?....
—Je sais son nom, ses crimes....Comme tu as dû être torturée!....
—Plus que tu ne le sauras jamais.
—Oh! je le devine, va, à ce que j'ai souffert moi-même....
—Ainsi on t'a dit?....On a eu cette cruauté!
—On ne savait pas qui j'étais.... J'ai visité le jardin, la maison, tout! J'ai voulu tout voir.
—Mon pauvre enfant! Moi qui avais pris tant de peine pour tout te cacher, pour t'élever dans l'ignorance! Et comment as-tu deviné?
—Un nom sur une malle, ici.
Il la montra.
—Le nom de Gaillardin.
—Nom fatal, abominable, maudit, qui reste collé à notre peau, qui fait partie de notre chair, que j'ai voulu effacer pendant vingt ans, et qui reparaît plus terrible, plus sanglant que jamais!
Elle se laissa tomber sur un siège, découragée, brisée.
—Oui, tu as fait ton devoir, ma mère, plus que ton devoir, et jamais je ne t'en remercierai assez!
Elle lui prit la tête à deux mains et l'embrassa.
—Je t'aime tant! J'aurais tant voulu te voir heureux, le plus heureux de tous les hommes....
—Malheureusement le bonheur n'est pas fait pour moi....
—....Pour nous, mon fils....
—Pour nous, c'est vrai....Ma vie est maintenant plus noire, plus désespérée que jamais.... Comme si ce n'était pas assez de tout ce que je viens de supporter, un autre malheur m'accueille à mon retour.
—Un autre malheur?....
—Paule est partie....
—Elle est partie?....
—J'ai croisé leur fiacre en bas....elle se marie.... elle a un fiancé....on l'éloigne de moi....
Il fit avec un découragement croissant:
—D'ailleurs, cela vaut mieux....Elle n'était pas faite pour moi....Je n'aurais jamais osé lui avouer....
La mère lui mit la main sur la bouche.
—Non, non, jamais!
Il poursuivit:
—Et je ne l'aurais pas trompée....Par conséquent, il n'y fallait pas songer.... Il vaut donc mieux qu'elle parte; qu'elle soit loin....
—Et tu l'aimais, mon pauvre enfant?
—Comme un fou, à en perdre la raison.
—Moi qui étais si contente, le jour de ta naissance!.... moi qui ai tant prié, tant remercié Dieu, voilà que je lui en veux maintenant, de t'avoir donné à moi.... Voilà que je maudis, en voyant ton destin, l'heure où tu parus à la lumière....
—Ce n'est pas votre faute, ma mère... vous n'avez rien à vous reprocher.
—Oh! cet homme!.... ce qu'il m'a fait subir!....
On t'a tout raconté, m'as-tu dit, mais ce qu'on n'a pas pu te dépeindre, c'est ma terreur, mon effroi, mon horreur, la nuit du crime....Il y avait longtemps déjà que le malheureux m'épouvantait. Je ne le croyais pas capable d'assassiner, mais je savais qu'il ne reculerait pas devant le vol pour satisfaire ses insatiables appétits de débauche, ses continuels besoins d'argent.... Il m'avait dépouillé depuis longtemps de tout ce qui était disponible sur ma dot.... Il ne me laissait même pas de quoi vivre.. C'était mon père qui subvenait à nos besoins à tous les deux, à toi et à moi. Je n'avais rien à attendre de lui, ni amour, ni repentir, ni pitié.... Ma vie [illegible] perdue. Mais je t'avais, [illegible] que je pouvais ouvertement [illegible] sur mes genoux, porter [illegible] montrer orgueilleusement. [illegible] était estimé et honoré, on [illegible] On blâmait mon mari, mais [illegible] shonorant ne planait [illegible] pouvais être heureuse, [illegible] tence enviée.... Je l'oubli[illegible] il ne comptait plus dans [illegible] venir, et si je n'avais pas craint [illegible] part une mauvaise action, je [illegible] réfugiée chez mon père, mais je [illegible] que ma présence le retenait [illegible] core.... et je restais à la maison [illegible] l'attendre.... mes nuits se passaient à guetter son pas.... Quand il s'approchait de ton berceau, et qu'il se penchait pour embrasser tes joues [illegible] par le sommeil, je lui pardonnais tout
Octave, pleurant d'émotion, se jeta dans les bras de sa mère.
—Oh! mère, chère mère, s'écria-t-il, comme tu es bonne!
Elle le repoussa, effarée, le regard éperdu, le geste tragique.
—La nuit du crime, il t'a embrassé ainsi.... Ses mains sanglantes.... Oh! le misérable! le misérable!
Elle s'était dressée dans un [illegible] descriptible.
Octave n'était pas moins épouvanté qu'elle.
—C'est cela qui t'a porté malheur.... fils.... c'est cela!.... A ce moment je ne savais rien.... Oh! si j'avais su!....
Et elle regardait les joues de son fils, et celui-ci machinalement les essuyait, comme s'il avait senti encore le sang sur elles....
Ils étaient transis et tremblants tous les deux.
Elle, elle semblait écouter, comme si des bruits anciens frappaient encore son oreille.
Elle fit sourdement, se parlant pour ainsi dire à elle-même....
—Oh! cette nuit, cette nuit, je ne l'oublierai jamais!.... Elle est toujours en moi qui m'épouvante, avec tous ses détails horribles.... Je ne dormais pas, je l'attendais.... Je dormais rarement quand il n'était pas là. Il était près de quatre heures... lorsqu'il s'éclaircissait.... Je voyais les [illegible] du jour à travers les persiennes.... Tout à coup un bruit frappe mon oreille.... La porte d'entrée s'ouvre brusquement.... C'est lui qui rentre.... Son pas a quelque chose d'inusité qui me trouble.... Il est précipité, rude, [illegible] il sonne faussement sur les marches de l'escalier... Je ne le reconnais pas.... Je me dresse sur mon séant....
Je crie d'une voix éperdue:
—Est-ce toi, André?
Il répond seulement:
—C'est moi!
—Comme tu rentres tard!
Il ne répond plus.
Au lieu d'entrer dans la chambre, je l'entends qui se dirige vers la pièce à côté.
—La chambre que j'ai vue, qu'on m'a montrée, dit Octave.
—Oui.... Puis il ne bouge plus.... Il [illegible] plus.... Que fait-il?
[illegible] de me lever, d'aller voir, [illegible] peur. Je tremble sans savoir pourquoi.
Son pas étrange, le son de sa voix, plus étrange encore, m'ont effrayée.
Je me renfonce dans mon lit et j'écoute....
[illegible] les seaux, les cuvettes, pour[illegible] encore.
[illegible] qu'il lave à grande eau quelque chose.
[illegible]
Je suis presque debout sur le lit, guettant avec plus d'attention encore.
[illegible] pas.
[illegible] domine tout.
[illegible] grand feu....
[illegible] incendié la maison?
[illegible] tout à fait, mais au moment où je vais descendre du lit... la porte s'ouvre... il paraît....
Je me renfonce avec un cri.
Il est terrible.
Son regard est sauvage, presque sanglant.
Ses cheveux et sa barbe dégouttent encore....
Il réprime un mouvement en me voyant debout sur le lit.
—Où vas-tu donc? me demanda-t-il rudement. Tu ne dors donc pas?
—Je t'avais entendu et j'allais voir.
—Qu'allais-tu voir?
—Ce que tu faisais.
—Je me lavais.... Ce n'est pas curieux.
Il s'approche du lit, puis me dit impérieusement:
—Couche-toi.... J'ai besoin de dormir.
—Puis il alla vers le berceau.
—Et Octave?
—Octave dort.
Il se pencha sur toi, et c'est là....
Le jeune homme tressaillit brusquement.
Il porta encore la main à sa joue, d'instinct, sans savoir pourquoi.
La mère poursuivit:
—Il se coucha....et je m'étendis à côté de lui....le plus loin possible....
Il me faisait horreur, sans que je pusse m'expliquer pourquoi.
Il s'était couché du côté du mur.
Il faisait des efforts pour dormir, mais il ne pouvait pas.
—Je le sentais qui veillait....les yeux ouverts.
Quant à moi je ne pensais pas à m'endormir.
Je tremblais de tous mes membres sans savoir pourquoi.
J'attendais je ne sais quoi de terrible....
Un pressentiment me tenait à la gorge, m'étranglait.... Aussi fus-je à peine surprise, quand j'entendis, une heure après environ, frapper violemment à la maison.
Au bruit, il s'était dressé d'un seul bond à côté de moi....
—Qu'est-ce?.... demanda-t-il.
—Je ne sais pas......
Il était livide....
Je le voyais distinctement, dans le jour naissant....
Ses cheveux étaient hérissés sur son crâne.
Toute sa chair suait la peur
Je ne pus m'empêcher de lui demander ce qu'il avait....
Il répondit rudement....
—Rien.... pourquoi?
Puis il dit:
—N'ouvre pas.... ne bouge pas!
J'avais, en effet, fait mine de me lever
(A continuer.)